COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Le Conseil de l'Europe et la Macédoine

Le Conseil de l'Europe a été créé en 1949 par dix pays européens désireux de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit. Il compte aujourd'hui 47 États membres, dont la Macédoine, qui a adhéré à l'Organisation le 9 novembre 1995.

Le Conseil de l'Europe est une organisation internationale distincte de l'Union européenne. Il a son propre siège à Strasbourg (France), ses propres institutions et ses propres méthodes de travail.

Le cadre du Projet du Conseil de l'Europe

Le Projet du Conseil de l'Europe en Macédoine a été lancé en 1996 et a été mis en œuvre dans le cadre de plusieurs programmes successifs. Il a pour objectif d'aider les autorités macédoniennes à mettre en place des institutions démocratiques, à renforcer l'état de droit et à protéger les droits de l'homme.

Le Projet est également financé par des contributions volontaires de plusieurs États membres du Conseil de l'Europe.

Pour plus d'informations

- Le Conseil de l'Europe, 67075 Strasbourg Cedex (France).
- Bureau du Conseil de l'Europe à Skopje, Macédoine (Rez-de-chaussée du Palais de l'Europe).

Le Conseil de l'Europe en Macédoine
Le Projet du Conseil de l'Europe en Macédoine